

Tarifs Fabricants-Répartiteurs

Contributeurs / Auteurs

Cette recommandation est le fruit du travail réalisé par les professionnels suivants :

Laboratoires :

3M FRANCE
ABBOTT FRANCE
ABBVIE
AGUETTANT
ASTELLAS PHARMA SAS
ASTRAZENECA
B. BRAUN MEDICAL
BAYER HEALTHCARE SAS
BECTON DICKINSON France SAS
BIOCODEX
BOIRON
BOUCHARA-RECORDATI
BRISTOL MYERS SQUIBB
BROTHIER SA
CHIESI
COLOPLAST
DAIICHI SANKYO FRANCE
EG LABO
GSK
JANSSEN -CILAG
LEEM - Les Entreprises du Médicament
LEO PHARMA FRANCE
LERO

LOHMANN & RAUSCHER
MEAD JOHNSON NUTRITION
MERCK SERONO
MYLAN MEDICAL SAS
MYLAN SAS
NORGINE PHARMA
NOVARTIS PHARMA S.A.
NOVARTIS SANTE FAMILIALE S.A.S.
OMEGA PHARMA FRANCE
OWEN MUMFORD
PFIZER
PIERRE FABRE MEDICAMENT
ROCHE
SANOFI AVENTIS FRANCE
SANOFI PASTEUR MSD
SANOFI WINTHROP INDUSTRIE
SMITH & NEPHEW S.A
SNITEM - Syndicat National de l'Industrie
des Technologies Médicales
TAKEDA FRANCE
THERABEL LUCIEN PHARMA
THUASNE

Dépositaires

AEXDIS
ALLOGA FRANCE
CENTRE SPECIALITES
PHARMACEUTIQUES
EURODEP
MOVIANTO FRANCE SAS

Répartiteurs

ALLIANCE HEALTHCARE
CERP BRETAGNE ATLANTIQUE
CERP France
CERP RHIN RHONE MEDITERRANEE
CERP ROUEN
CONTINENTAL PHARMACEUTIQUE
CSR - Chambre Syndicale de la
Répartition Pharmaceutique
D2P PHARMA
OCP REPARTITION
PHOENIX PHARMA
SOGIPHAR

Introduction

Les fournisseurs ont l'obligation d'adresser leur tarif et conditions générales de vente, au moins annuellement, à leurs clients (loi Hamon n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation publiée au JO du 18 mars 2014).

Dans le cadre de la mission de normalisation des échanges interprofessionnels du CIP/ACL, les acteurs du circuit de distribution des médicaments et des produits de santé, laboratoires/fournisseurs-dépositaires-répartiteurs, ont défini un format de fichier « Tarif » pour faciliter la transmission et l'exploitation des données tarifaires produit.

La description de ce format de « Tarif » est l'objet de ce document.

Objectif

L'objectif de ce document est de proposer un format de Tarif, simple à compléter par les fournisseurs et facilitant l'exploitation des données tarifaires produit par les répartiteurs.

Ce format est compatible avec les données de la fiche produit dématérialisée CIP/ACL et avec les standards EANCOM message PRICAT pour l'échange dématérialisé du tarif.

La parfaite maîtrise des informations produits et leur intégration fiable et sécurisée dans les systèmes d'information sont indispensables aux échanges et transactions entre tous les acteurs de la chaîne de distribution pharmaceutique.

Dans cet objectif, CIP/ACL ont développé le service de diffusion « fiche produit dématérialisée ». L'ensemble des données produits utiles aux échanges entre les partenaires peuvent être complétées par les fournisseurs dans les bases produits CIP et ACL disponibles sur les sites CIP <http://www.cipclub.org> et ACL <http://www.acclub.org> (cf. Les Cahiers CIP/ACL n°16 et 18).

A partir d'une seule source, les bases produits CIP/ACL, les fiches produits complétées et validées par les laboratoires/fournisseurs sont diffusées quotidiennement sous forme dématérialisée, normée et sécurisée permettant l'intégration automatique dans les systèmes d'information des partenaires.

Format du tarif

Le format recommandé pour transmettre le tarif est un format de fichier excel facilitant l'exploitation des données.

Le fichier tarif doit comprendre deux feuilles : une feuille 1 « Entête de tarif » et une feuille 2 « Tarif ».

Feuille 1 : entête du tarif

Cette feuille permet de renseigner les informations générales concernant la société, la date d'application du tarif et les coordonnées des interlocuteurs.

Feuille 2 : tarif

Cette feuille doit comprendre la liste des produits commercialisés auprès des répartiteurs. Elle permet de renseigner pour chaque ligne, les données tarifaires relatives à chaque produit.

Contenu du fichier tarif : feuilles entête et tarif

Description cf. annexe pages 3 à 6.

Le fichier tarif est disponible au format excel sur le site www.cipclub.org

Recommandations d'utilisation concernant la feuille Tarif et l'information produit

Le tableau de la feuille « Tarif » doit lister **l'ensemble des produits** commercialisés auprès des répartiteurs, triés de préférence par ordre alphabétique du libellé court.

Chaque ligne doit contenir **un code produit** (obligatoire).

Ne pas insérer de ligne sans code produit.

Ne pas mettre de caractères spéciaux ni de point ni d'espace dans les colonnes contenant les codes référents et les codes index.

Ne pas mettre d'image ou de logo.

Ne pas mentionner les produits supprimés dans le tarif (ne pas créer de ligne pour les produits supprimés).

Documents complémentaires

En complément du fichier tarif, doivent être communiquées :

- les **Conditions Générales de Vente**
- les **Conditions Particulières de Vente** négociées.

Ces éléments sont à transmettre avec le Tarif, dans un format **.pdf**.

Nommage des fichiers

• Fichier excel Tarif :

[Nom labo sur 3 à 5 caractères*]_[TARIF]_[Date d'application AAMMJJ]

• Fichier excel Tarif retransmis en cas d'erreur :

[Nom labo sur 3 à 5 caractères*]_[TARIF]_[ERRATUM]_[Date d'application AAMMJJ]

• Fichier .pdf Conditions Générales de Vente :

[Nom labo sur 3 à 5 caractères*]_[CGV]_[Date d'application AAMMJJ]

• Fichier .pdf Conditions Particulières de Vente :

[Nom labo sur 3 à 5 caractères*]_[CPV]_[Date d'application AAMMJJ].

* Nom labo communiqué à CIP/ACL qui en assure l'unicité et la diffusion dans l'annuaire de la distribution CIP/ACL (cf. n°14 des Cahiers CIP/ACL).

Recommandations générales d'utilisation

Il est obligatoire de diffuser à minima **un tarif complet par an** (cf. loi n°2014-344 du 17 mars 2014).

Chaque nouvelle édition annule et remplace la précédente.

En cas d'erreur sur le tarif diffusé, il est recommandé de rediffuser le tarif complet corrigé, en utilisant le nommage de fichier précisé au point précédent (« Erratum »).

Feuille 1 : Entête					
Donnée	Format	O(obligatoire) /F(facultatif)*	Définition	Précisions complémentaires /Exemple	Exemple
Société facturante					
Nom	an35	O	Raison sociale de la société facturante		SOC ACHAT
Adresse	an35	O	Adress postale de la société	Si besoin, réitérer ce schamp	123 rue de la créativité
Code postal	an17	O	Code postal de la société facturante		75001
Ville	an35	O	Ville		Paris
Pays	an3	O	Pays		FR
Téléphone	an70	F	Numéro de téléphone de la société facturante		139010101
Télécopie	an70	F	Numéro de télécopie de la société facturante		139010102
Téléphone du Service Client	an70	F	Numéro de téléphone du service client		139010101
SIRET	an14	O	Identification de la société par son code SIRET		
Capital		F	Capital social de la société		
Type de société		F	Type juridique de société (SA, SAS, SARL...)		
RCS		F	Numéro d'enregistrement au registre du commerce		
N° de TVA intracommunautaire	n35	F	Numéro d'identification fiscal délivré par son entreprise fiscale pour toute entreprise redevable de la TVA dans l'Union européenne		
Dates					
Date d'application du tarif	an35	O	Date à partir de laquelle les données renseignées dans le tarif sont applicables. Format JJMMAA		
Date du tarif précédent	an35	F	Date d'application du précédent partif diffusé. Format JJMMAA		
Interlocuteur tarif					
Nom, prénom		F	Identification de la personne à contacter au sujet des tarifs		DUPONT Corinne
Téléphone		F	Numéro de téléphone de la personne à contacter		143857942
E-mail		F	Adresse de messagerie lélectronique de la personne à contacter		dupont.corinne@socachat.fr

Feuille 2 : Tarif					
Donnée	Format	O(obligatoire) /F(facultatif)*	Définition	Précisions complémentaires /Exemple	Exemple
Code référent	n13	O	Code unique identifiant les médicaments et les produits de santé dans la chaîne de distribution pharmaceutique, utilisé dans les transactions (commandes, avis d'expédition, facture...), marqué sur le conditionnement, et indiqué sur tout autre support (tarif, bon de livraison..)	ACL gère l'historique des codes référents	3401560000120
Type de code référent	an10	F	CIP13, ACL13 ou GTIN Pour le médicament : CIP13 : Code à 13 chiffres identifiant la présentation (CIP), correspondant au numéro d'autorisation attribué à chaque présentation d'une spécialité pharmaceutique et mentionné dans le RCP Pour les produits de santé : Type de code référent au choix du fournisseur ACL13 : code à 13 chiffres identifiant un produit de santé, géré par ACL à la demande du fournisseur ou GTIN : code identifiant un produit de santé attribué par le fabricant et communiqué à ACL	CIP 13 : commence par 3400 ACL13 : commence par 3401	ACL13
Code index	n7	F	Code unique à 7 chiffres avec ou sans clé modulo 11, attribué par CIP-ACL, garantissant l'unicité du produit dans les référentiels produit	Code 7 avec ou sans clé modulo 11	6000012
Libellé court	an30	O	Dénomination courte du produit, à 30 caractères maximum, structuré par CIP-ACL lors de la création dans la base de données		PILOLI POC MAX OP 25MM 50
Libellé long (Nom commercial)	an256	F	Dénomination du produit telle qu'elle figure sur le conditionnement pour les produits de santé et sur le RCP pour les médicaments		PILOLI MAXI OPAQUE 25 MM 50 POCHE
Gamme	256?	F	permet un tri du tarif selon un critère (marque...)		

Feuille 2 : Tarif					
Donnée	Format	O(obligatoire) /F(facultatif)*	Définition	Précisions complémentaires /Exemple	Exemple
PFHT	d(10,5)	O	Prix Fabricant hors taxe de vente aux répartiteurs, exprimé en euros, pour les médicaments Prix catalogue pour les autres produits de santé		
Remise grossiste	d(3,5)	F	Taux de remise sur facture		
PGHT remisé	d(10,5)	F	Prix facturé (PFHT - remise grossiste)		
PPhHT	d(10,5)	F	Pour les médicaments remboursables, prix tarif hors taxe de vente à l'officine, exprimé en euros		
PPubTTC	d(10,5)	F	Pour les médicaments remboursables, Prix public TTC		
Taux TVA	d(3,5)	O	Taux de TVA		5,5
Ecoparticipation	d(10,5)	F	Montant exprimé en euro de l'écotaxe inclus dans le PFHT		
Agrément collectivités	booleen	F	Pour le médicament, précisez si oui ou non la présentation est inscrite sur la liste des spécialités agréées aux collectivités, établie par arrêté et publié au JO		Non
Taux de remboursement	d(3,5)	F	Taux de prise en charge par les caisses d'assurance maladie pour les médicaments remboursables dispensés à l'officine (inscrits sur la liste prévue à l'art L162-17CC) et pour les produits inscrits à la LPPR		60
Code LPPR ou ex TIPS	an35	F	Pour les produits inscrits à la LPPR (Liste des Produits et Prestations Remboursables), code numérique LPPR ou à défaut code alphanumériques ex TIPS	Si plusieurs codes LPPR s'appliquent pour un même produit, réitérer ce champ	1116383
Nombre	n2	F	Nombre de fois où un même code LPPR est pris en charge pour ce produit		1
Tarif LPPR remboursement	d(10,5)	F	Pour les produits inscrits à la LPPR, Prix réglementé correspondant au tarif LPPR Si plusieurs codes LPP, correspond à la somme	Si plusieurs codes LPPR s'appliquent pour un même produit, réitérer ce champ	116,67
Prix de cession maximum	d(10,5)	F	Pour les produits inscrits à la LPPR, prix réglementé correspondant au prix de cession au dernier distributeur avant le dispensateur	Si plusieurs codes LPPR s'appliquent pour un même produit, réitérer ce champ pour ceux auxquels correspond un prix de cession	92,17

Feuille 2 : Tarif					
Donnée	Format	O(obligatoire) /F(facultatif)*	Définition	Précisions complémentaires /Exemple	Exemple
Prix limite de vente au public	d(10,5)	F	Pour les produits inscrits à la LPPR, prix limite de vente au public réglementé	Si plusieurs codes LPPR s'appliquent pour un même produit, réitérer ce champ pour ceux auxquels correspond un prix limite de vente au public	116,67
Indicateur de changement	booleen	F	Permet d'indiquer Oui si un changement dans au moins une des données de la ligne produit, intervenu depuis l'édition du précédent tarif		Oui

**si la donnée existe elle doit être renseignée*

Résumé

Dans le cadre de la mission de normalisation des échanges interprofessionnels du CIP/ACL, les partenaires de la chaîne de distribution du médicament et des produits de santé, laboratoires/fournisseurs – dépositaires – répartiteurs, ont défini un format de fichier (nommage et contenu) pour la diffusion des Tarifs.

Ce document décrit ce format de fichier « Tarif », simple à compléter et diffuser pour les fournisseurs, facilitant l'exploitation des données tarifaires produit par les répartiteurs.

Pour faciliter l'intégration automatique, fiable et sécurisée des données dans les systèmes d'information

des répartiteurs, CIP et ACL proposent le service fiche produit dématérialisée disponible sur les sites www.cipclub.org et www.aclclub.org.

MOTS CLÉS

Tarif – Prix – Prix fabricant – Prix grossiste – Prix pharmacien – Prix public – Echange – Produit – Médicament – Dispositifs médicaux – Produit de santé – Dématérialisation – Diffusion – Intégration – Laboratoire – Fournisseur – Dépositaire – Répartiteur – CIP – ACL



95, rue de Billancourt – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél : 01 49 09 62 60 – Fax : 01 49 09 62 73
<http://www.cipclub.org>
<http://www.aclclub.org>